

GREC ANCIEN
ÉPREUVE À OPTION :
ÉCRIT
VERSION GRECQUE

David-Artur DAIX – Jean YVONNEAU

Cette année, quinze candidats¹ étaient inscrits en grec à l'écrit (tous ont composé). Ils étaient dix-neuf l'an passé et quinze en 2024 : ces chiffres sont donc assez stables et témoignent de l'intérêt que portent encore aujourd'hui de nombreux élèves au grec ancien en dépit des obstacles qu'ils rencontrent au cours de leur scolarité, à commencer par la nécessité, pour la très grande majorité d'entre eux, de commencer l'apprentissage de cette langue comme grands débutants à leur arrivée en hypokhâgne.

Sur ces quinze copies, deux se distinguaient nettement, une autre était très bonne, une autre encore méritait la mention bien, quatre étaient moyennes et une dernière a fini juste en dessous de la moyenne. Autrement dit, en tout, neuf devoirs sur quinze (soit 60 %) illustraient le bon niveau que peuvent acquérir des candidats en grec après deux ou trois années de propédeutique : c'est tout à leur honneur et tout à fait encourageant pour notre discipline. Les deux meilleures versions, sans être parfaites, témoignaient d'indéniables qualités et, parmi les trois candidats les mieux notés, deux ont été admissibles, ce dont nous nous félicitons.

En revanche, les six copies restantes, beaucoup plus faibles et toutes notées entre 01 et 02,5/20, avaient un niveau nettement insuffisant et reflétaient un manque de rigueur évident.

Les notes vont ainsi de 01 à 19/20, pour une moyenne qui s'établit à 09,7/20, en nette remontée par rapport à l'an dernier (07,3/20) où les mauvais devoirs étaient proportionnellement bien plus nombreux.

Le texte proposé était un extrait de la tragédie *Prométhée enchaîné* du Pseudo-Eschyle (v. 304-324) et mettait en scène un dialogue entre Prométhée, qui se plaint du traitement que lui inflige Zeus, et Océan, qui lui conseille en retour de « faire profil bas » (c'était là le titre donné à cette version) face à son bourreau, nouveau maître incontesté de l'Olympe, au lieu de continuer à regimber.

La poésie fait peur et le nom d'Eschyle encore plus, mais à tort. Outre que les doutes sur l'authenticité de cette pièce tiennent en partie au fait que la langue en est moins difficile que celle rencontrée dans les autres tragédies de ce dramaturge², l'extrait ne présentait pas de difficultés syntaxiques notables et, surtout, l'œuvre étant très célèbre, le *Bailly* était d'une grande aide pour venir à bout des difficultés, puisqu'il traduisait dans ses divers articles nombre d'expressions présentes dans l'extrait (θέαμα, συγκαθίστημι, κάμπω, ποικίλος, μεθαρμόττω, τρόπος, τραχύς, θήγω, ρίπτω, θακέω-ω, ἀφίημι, ἀρχαῖος, ὑψηλός, ταπεινός, κέντρον, κῶλον, ὑπεύθυνος), traductions que nous avons acceptées de façon systématique même quand elles pouvaient nous sembler perfectibles.

¹ Dans le présent rapport, le terme « candidat » est employé de façon générique pour désigner aussi bien les candidates que les candidats.

² Ajoutons que, parmi les tragédies d'Eschyle qui nous ont été conservées, le *Prométhée enchaîné* forme, avec *Les Perses* et *Les Sept contre Thèbes*, la « triade byzantine », dont le texte, copié dans de nombreux manuscrits, est beaucoup moins problématique que celui des quatre autres pièces pour lesquelles nous ne disposons que d'un seul témoin ancien.

Pour autant, nous déplorons chaque année des défauts récurrents qui, pour certains, ne font que s'aggraver. À commencer par les attentats commis contre l'orthographe et la syntaxe françaises, trop souvent malmenées. Ainsi, le texte comprenait plusieurs impératifs qui, même quand ils étaient bien analysés, ont donné lieu à de graves fautes de conjugaison dans les versions, où semblent ignorées les règles les plus élémentaires, comme celle qui veut qu'à ce mode un verbe du premier groupe ne prenne pas de « s » à la 2^e personne du singulier. Par ailleurs, est-il encore besoin de rappeler que « et », « est » et « ait » sont trois mots très différents qu'on ne doit pas confondre ? De même que « ou » et « où », « feints » et « feins », etc. ? Sans multiplier davantage les « perles », notons simplement pour finir que, dès lors qu'une proposition est tant soit peu longue, nombre de candidats perdent vite leurs repères et proposent des tours non seulement incorrects en français, mais même souvent dénués de sens.

Quant au grec, là aussi, les mêmes difficultés reviennent chaque année. Beaucoup de candidats ne savent toujours pas analyser correctement les nuances hypothétiques et n'ont pas bien compris l'emploi du potentiel présent dans le texte (τάχ' ἄν σου... κλύοι Ζεύς), d'autant qu'il était ici associé à une protase menaçante au futur emphatique (Εἰ δ' ὥδε τραχεῖς καὶ τεθηγμένους λόγους | ῥίψεις) et non à l'optatif ou à l'éventuel, combinaisons plus courantes. De même, les impératifs, nombreux dans le texte cette année (Δέρκου, Γίγνωσκε, μεθάρμοσαι, ἄφες, ζήτει), nous l'avons dit, ont été souvent mal analysés et confondus avec d'autres formes verbales. Les relatives, qu'elles soient exclamatives (οἷαις ὑπ' αὐτοῦ πημοναῖσι κάμπτομαι) ou non (ἃς ἔχεις ὀργάς), suscitent toujours des problèmes et semblent régulièrement résister à l'analyse, surtout quand, comme ici, elles présentent des « incorporations », les antécédents πημοναῖσι et ὀργάς étant attirés dans les subordonnées. Le texte présentait également une consécutive logique (ὥστε σοι τὸν νῦν ὄχλον | παρόντα μόχθων παιδιὰν εἶναι δοκεῖν), mais celle-ci a généralement été bien vue. Enfin, comme la plupart des textes poétiques, cet extrait comportait des hyperbates et des ellipses qui exigeaient de la part des candidats des analyses syntaxiques rigoureuses afin d'associer comme il convenait les termes allant ensemble. Ces écueils ont souvent permis de distinguer les copies méritantes, qui ont su les éviter, des autres, qui s'y sont heurtées.

Rappelons encore que tout exercice de traduction est une épreuve de français. Il convient donc de soigner l'expression : parfois, ce n'est pas le grec qui n'est pas compris, mais le français qui se comprend mal. En outre, il n'est jamais bon de passer sous silence certains mots en espérant ainsi échapper à des contresens : une omission est une faute sanctionnée durement et mieux vaut prendre un risque et proposer une solution, fût-elle littérale (une seule règle doit être observée : il faut que la phrase française conserve un sens).

Mais ces quelques remarques n'ôtent rien aux mérites des candidats et le jury ne peut que se féliciter des résultats à l'écrit.

ÉPREUVE À OPTION :
ORAL
EXPLICATION D'UN TEXTE GREC

Jean YVONNEAU – David-Artur DAIX

Deux admissibles ont choisi de passer cette année le grec à l'oral. La première s'est fort bien tirée d'un extrait de la deuxième *Philippique* où Démosthène compare l'attitude bienveillante ou neutre dont bénéficiait l'envahisseur perse au temps des guerres médiques, dans les cités de Thèbes et d'Argos, et celle dont, dans ces mêmes cités, profite à présent le croquemitaine macédonien. Non seulement la candidate a utilisé son savoir avec méthode pour surmonter ses ignorances, mais elle a très vite assimilé les informations nouvelles issues de la reprise, effectuée juste après sa traduction, selon son vœu, pour enrichir son commentaire à bon escient. Sa rigueur et sa vivacité d'esprit ont été récompensées par la note de 19/20.

Ce n'est pas de politique internationale qu'a eu à traiter le second candidat, mais de savoir-vivre élémentaire dans le cadre d'une fête privée, tel que l'expose Hypéride, contemporain de Démosthène, dans un passage de son *Pour Lycophon*. La tension inhérente à l'épreuve a visiblement aggravé des lacunes préexistantes et le candidat a finalement passé plus de temps à s'excuser — on ne lui en demandait pas tant — qu'à trouver des réponses aux questions posées. Quel dommage ! Il a eu 10/20.

Rappelons que l'oral de grec au concours B/L n'est pas une épreuve de mémoire mais que la connaissance des bases, en matière de vocabulaire, de morphologie et de syntaxe, reste évidemment indispensable : sans elle, où serait l'autonomie de lecture ? L'usage du dictionnaire noierait cette dernière, pour sûr. Lors de cette session, par exemple, ignorer le sens de ἀκολουθεῖν (« accompagner »), εἴτα (« ensuite »), ἰσχυρός (« fort, robuste »), ὁ ὄρκος (« le serment ») s'est révélé regrettable ; ne pas identifier εἰρηκέναι comme l'infinitif parfait actif de λέγω, peut-être davantage encore. Mais qu'on ne se méprenne pas : les sujets donnés peuvent, si besoin, abonder en notes (lexicales, syntaxiques, voire culturelles) ; encore une fois, le jury préfère assister à une démonstration d'agilité intellectuelle plutôt qu'à la plate restitution d'un savoir figé.

On se réjouit de constater que la dynamique perdure dans les khâgnes et permet le succès de celles et ceux qui s'y astreignent, comme notre « démosthénienne » d'un jour.